

Je m'oppose avec force au projet GNL / Québec qui va à l'encontre totalement de plusieurs principes fondamentaux, notamment celui du droit à un environnement sain tel qu'indiqué dans la LQE à l'article 19.1. En effet, en allant de l'avant avec ce projet, le gouvernement sacrifie le droit à un environnement sain des générations actuelles et futures, en omettant de remplir ses engagements face à une réduction des gaz à effets de serre, réduction mainte fois prouvée comme étant nécessaire pour la conservation d'un équilibre de nos écosystèmes. Ainsi, le gouvernement passe outre l'équité intergénérationnelle en matière de droit à un environnement sain pour des raisons monétaires. Il s'agit d'un total non-sens qui témoigne d'un mépris pour la jeunesse d'aujourd'hui qui doit déjà composer avec une anxiété grandissante liée à un manque d'implication de la part du gouvernement actuel en matière de protection de l'environnement. Sous des airs de « reprise économique verte », le projet GNL Québec ne profitera qu'à une infime partie de riches investisseurs, sur le court terme, au détriment d'un réel projet qui mette en premier plan l'environnement.

De plus, le principe de précaution, évoqué plusieurs fois par nombre de scientifiques, devrait être appliqué face à ce projet. En effet, il semble pour le moment impossible de prouver hors de tout doute raisonnable qu'un tel projet n'affectera pas les populations locales de bélugas du Saint-Laurent. Pourtant, cette espèce, déjà en danger, a tout autant le droit à un environnement sain que les humains. Avec le projet GNL / Québec, le gouvernement témoigne d'une vision anthropocentrique méprisante au vue des autres espèces vivantes qui partagent le territoire avec les populations humaines. Pour les deux raisons évoquées ci-dessus, le gouvernement se doit d'arrêter le développement de GNL / Québec afin de favoriser une réelle prise en charge des considérations environnementales, notamment par l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effets de serre pour lesquelles le Québec s'est engagé.

Vicky Laplante-Bott

Étudiante au D.E.S.S. en environnement et développement durable – Université de Montréal